AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C1130
FR0010298901-FS0484

27 juillet 2015

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ZUBLIN IMMOBILIERE FRANCE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 24 juillet 2015, la société anonyme de droit panaméen Lamesa Holding[1] (P.H. Plaza 2000 Building, 50th Street, Panama, République du Panama) a déclaré avoir franchi en baisse, le 24 juillet 2015, par suite d'une cession d'actions ZUBLIN IMMOBILIERE FRANCE hors marché[2], les seuils de 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société ZUBLIN IMMOBILIERE FRANCE et ne plus détenir de titres ZUBLIN IMMOBILIERE FRANCE[3].

[1] Contrôlée au plus haut niveau par M. Viktor F. Vekselberg.
[2] Cf. D&I 215C1035 en date du 15 juillet 2015.
[3] Sur la base d'un capital composé de 9 745 551 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.